

Les prairies naturelles sont celles qui se forment spontanément, c'est-à-dire sans l'intervention de la main de l'homme : leur gazon est exclusivement composé de graminées, ou à la fois de graminées et d'autres plantes fourragères ; on y trouve aussi quelques plantes auxiliaires.

Dans la création des prairies naturelles, le rôle du cultivateur se borne à accélérer la formation du gazon.

Les prairies naturelles ont une durée illimitée.

Les prairies artificielles sont celles que le cultivateur crée sur tel ou tel terrain et dont la durée est variable, ainsi que la composition.

Il est des prairies artificielles qui sont composées de graminées ou d'un mélange de graminées et d'autres plantes fourragères. Ces prairies ont souvent une durée de plusieurs années.

Il est d'autres prairies artificielles composées d'une seule plante fourragère, telle que le trèfle, qui ne dure que deux ans, de sainfoin ou de luzerne dont la durée est de dix à vingt-cinq ans.

Les prairies artificielles, uniquement composées de graminées, ont une durée qui varie d'un à dix ans et davantage.

*Des prairies naturelles.*—Les prairies naturelles permanentes et les prairies temporaires ou artificielles, composées exclusivement de graminées ou d'un mélange de graminées ou d'un mélange de graminées et d'autres plantes fourragères, dont la durée est de plus de cinq ans, sont soumises aux mêmes principes de culture.

Les prairies naturelles et la catégorie des prairies artificielles qui leur est annexée, sont destinées à être fauchées ou pâturées.

Elles n'entrent pas régulièrement dans les rotations.

Ces prairies sont indispensables dans toutes les exploitations : le cultivateur ne saurait s'en passer lorsque ses terres sont fortes, froides ou humides et enclins en s'enherber.

Il en est de même dans les terres sablonneuses irrigables ou sujettes aux inondations momentanées.

Dans les terres sèches non irrégulables ni inondables, la culture des prairies est précaire et incertaine : mieux vaut, dans ces circonstances, les remplacer par la culture d'autres plantes fourragères.

Il est toujours avantageux d'établir des prairies permanentes sur les terrains frais jusqu'à la fenaison, qui deviennent secs à l'approche de la maturité des céréales dont la réussite est par conséquent incertaine, et dans les localités où la main d'œuvre est chère.

Elles fournissent toujours un grand bénéfice à proximité des grandes villes, où l'on se procure facilement et à peu de frais les fumiers et toute espèce d'engrais.

Le cultivateur doit viser à obtenir sur un terrain donné la plus grande quantité d'herbe possible avec le moins de frais et le plus de qualités.

Les prairies destinées à être pâturées par le bétail, on vue de l'engraissement ou de la laiterie, doivent être munies d'abreuvoirs fournissant une eau fraîche et abondante. Le bétail doit y trouver des abris derrière lesquels il puisse se soustraire aux ardeurs du soleil et aux intempéries des saisons. On doit pour cela y planter des arbres de distance en distance ; il importe

aussi d'y planter des poteaux ça et là, contre lesquels le bétail puisse aller se frotter : c'est le meilleur expédient pour empêcher qu'il n'endommage les arbres.

Avant de procéder à l'établissement des prairies, il importe de s'enquérir de la nature du sol, de sa situation et de sa position.

Tout terrain destiné à être converti en prairie doit être soumis à des labours profonds avant l'hiver, être égalisé et nivelé par des labours superficiels. Il sera assaini par le drainage, s'il y a une pente suffisante, quand il sera couvert de nappes d'eau stagnante ou que son sous-sol sera imperméable. Une végétation adventice, formée par des juncs ou d'autres plantes analogues, indique l'imperméabilité du sous-sol.

S'il y a lieu d'établir des fossés et des rigoles pour écouler ou recueillir les eaux, on doit faire en sorte qu'elles donnent bien les résultats qu'on en attend.

Dans les terres fortes, les labours se font aussi profondément que possible.

Dans les terres sablonneuses, dont la couche dépasse plus de seize pouces, les labours profonds sont moins nécessaires ; ici, il faut s'attacher particulièrement aux roulages qui raffermissent le terrain.

Les terrains sablonneux, quoique donnant en général une récolte moins abondante, fournissent, par contre, les meilleures qualités de fourrages.

Les terrains froids, compacts et humides, humeux et marécageux, produisent une plus grande quantité d'herbes, mais perdent sous le rapport de la qualité : en règle générale, les fourrages qui en proviennent sont grossiers et médiocres. Ils peuvent s'améliorer considérablement par l'emploi du sable, de la chaux et d'autres amendements.

Les espèces fourragères reconnues comme fournissant la plus grande quantité de substances alimentaires et nutritives, semées dans des conditions données, ne s'y maintiennent pas toujours, disparaissent souvent et perdent particulièrement de leurs propriétés nutritives.

Chaque espèce, dit le comte de Gasparin, cherche à s'étendre en combattant ses voisins, et c'est après une longue série de luttes que l'équilibre s'établit et que chacune d'elles finit par occuper le rang relatif à sa force de végétation ou à la facilité de sa multiplication.

Il se passe quelquefois longtemps avant qu'un gazon soit complètement formé. Il faut que les circonstances favorisent le dépôt des germes qui conviennent le mieux au terrain ; que la guerre intestine que les plantes se livrent entre elles soit terminée par le balancement réciproque des forces des végétaux. Mais un gazon vieux ne se modifie plus radicalement ; il éprouve seulement des variations causées par celles des saisons qui favorisent tantôt les plantes qui aiment la fraîcheur, tantôt celles qui supportent la sécheresse. Dans les gazons pâturés pendant toute la belle saison, les plantes que les troupeaux refusent de manger se multiplient de préférence, parce qu'elles viennent toutes à maturité et se disséminent abondamment.

Les espèces réputées médiocres dans d'autres circonstances s'améliorent, sous le rapport de la quantité et de la qualité de la récolte, lorsqu'on les place dans des conditions opposées.

Les espèces fourragères n'ont donc pas des qualités absolues.